

Chronique communale

Cela s'est passé en 1907 : Les logements sociaux

La possibilité de donner aux gens modestes le moyen d'acquérir un logement a toujours été une préoccupation des dirigeants de notre pays. Les logements sociaux actuels ont été précédés par les HLM, et avant la guerre par les HBM, habitations à bon marché.

L'industriel et député Jules Siegfried fait voter le 30 novembre 1894 une loi qui porte son nom, qui encourage la création d'organismes d'habitations à bon marché en mettant en place des exonérations fiscales et en donnant la possibilité d'utiliser les fonds de la Caisse des dépôts pour financer ces programmes. Cette loi est complétée par la loi soutenue par Paul Strauss, qui permet aux communes de financer le logement social et définit le prix des loyers et des normes de salubrité : c'est la reconnaissance de la légitimité d'une « action publique » en France pour favoriser le logement social.

La caisse des dépôts prêtant avec beaucoup de réticence, ceci favorise la création des Offices publics d'HBM (OPHBM.), offices autorisés par la loi Bonnevey du 23 décembre 1912 et pouvant bénéficier de prêts bonifiés de l'état.

A Poix du Nord, un programme de construction de ce genre est illustré par la rue Leclercq, soutenu par la municipalité et le Maire de l'époque Gaston Ducornet, Industriel important pour la commune.

Lors d'une délibération de Février 1907, Monsieur le maire informe le conseil d'un projet d'ouverture d'un chemin pour les propriétaires des maisons ouvrières situées près du pont broutin.

Considérant que ces maisons sont construites sous l'initiative de Mr le Maire qui fait de grands sacrifices pour les ouvriers économes et désireux de posséder une maison, Considerant que l'ouverture du chemin permet aux ouvriers desireux de se faire construire une maison sur des terrains à un prix moyen d'un franc le m² alors qu'il n'est pas possible d'en trouver dans d'autres parcelles sinon à des prix exorbitants,

Que le maire s'engage devant la commission des chemins à faire établir à ses frais le plan et la construction du chemin bien empierré avec égouts, fils d'eau et bordures de trottoirs en grés,

Le conseil remercie Mr le maire de sa générosité envers ses concitoyens, donne accord à ce projet et décide de donner à ce chemin le nom de "Chemin du nouveau monde."

Ce nom sera changé en rue du Général Leclercq après la guerre 1938/1945.

En 1928 la loi Loucheur donne plus d'initiative aux candidats à la construction, avec quelques réalisations dans la commune, notamment rue de la gare.

Après la guerre toutes ces initiatives furent repris par les HLM, avec des succès mitigés surtout dans les banlieues des grandes villes .